

[Text]

may want to go for 20 minutes on something; I may only want to go for 10 minutes. But then again, Mr. Chairman, we are in your hands and the hands of the government members.

The Chairman: Is there any further expansion on this from the government? Murray.

Mr. Cardiff: Mr. Chairman, I have always felt that giving each party the first 10 minutes . . . it was 30 minutes—the first half hour—of the committee after your witness has made its presentation, then quite often the critic or someone appointed from each party will have the opportunity for 10 minutes to make their statements, questions or whatever they wish. I always thought that worked reasonably well and was not a bad guideline to follow. Then the second round of five minutes, divided some way, what we try to do in a fair way to all other members. I think that has worked well for the years I have been in the House, sitting in opposition as well. That seemed to be the way it was done. I never argued with that line of questioning and format for a committee meeting, and I would like to see us stay fairly close to that.

We want to show flexibility, but I think we have to have some reason of continual ways we have been doing things too.

The Chairman: Okay. Mrs. Tardif.

Mrs. Bernatchez Tardif: That was one of my points. I think I would like something like what Murray proposed. I think we functioned with that last year and it went very well.

Mr. Dingwall: If he is as good as the previous chairman, then we will do very well.

Mrs. Bernatchez Tardif: There are two other things, I think.

Mr. Dingwall: You still owe me \$5.

The Chairman: But there is no previous chairman; this is a new committee.

An hon. member: He is talking about the standing committee.

Mr. Dingwall: I am glad you caught it, Mr. Chairman.

Mrs. Bernatchez Tardif: I just wonder about the steering committee. We did not move it and accept it or propose anyone. I think we should get through that and I would like to make a proposition that a steering committee look over the work of the committee and be formed by one member of each opposition party and two members of the government.

• 1150

The Chairman: Okay. I will use my chairman's prerogative and appoint Mr. Dingwall, Mr. Cassidy, Mrs. Tardif, Mrs. Maily and myself, as chairman, to form that . . .

Mrs. Bernatchez Tardif: Where is the other member of—

The Chairman: Any objections to that? I think we should move to . . .

[Translation]

du temps. Il se pourrait à certains moments que quelqu'un veuille prendre 20 minutes. Quelqu'un d'autre voudrait prendre 10 minutes. À vous de décider, monsieur le président, à vous et aux députés ministériels.

Le président: Quelqu'un représentant le gouvernement a-t-il quelque chose à ajouter? Murray.

M. Cardiff: Monsieur le président, jusqu'à présent, chaque parti a eu droit aux 10 premières minutes, 30 minutes en tout, pour interroger les témoins après chaque exposé. Le critique ou le représentant de chaque parti a eu droit à 10 minutes pour faire une déclaration, poser des questions ou procéder de la façon qu'il a jugé appropriée. En ce qui me concerne, c'est une façon de travailler qui s'est révélée raisonnable et qui a toujours du bon. En outre, il y a les tours de cinq minutes, qui sont répartis le plus possible de façon juste entre tous les autres membres du Comité. Tout le temps que j'ai passé à la Chambre, j'étais également dans l'opposition, c'est une façon de procéder qui s'est révélée fort acceptable. Jamais je n'ai contesté la forme des questions ni la façon de procéder dans les Comités auparavant. Je souhaiterais que nous nous en tenions à cela.

Nous devons nous donner une certaine souplesse, mais nous devons également respecter ce qui a été fait jusqu'ici.

Le président: Très bien. Madame Bernatchez Tardif.

Mme Bernatchez Tardif: Je voulais opiner dans le même sens. Je suis d'accord avec Murray. Je pense que c'est une façon de procéder qui a bien fonctionné l'année dernière.

M. Dingwall: Si le président est aussi bon que son prédécesseur, il n'y aura pas de problème.

Mme Bernatchez Tardif: Je voudrais revenir sur deux autres points.

M. Dingwall: Il me doit toujours \$5.

Le président: Il n'y a pas eu de président antérieur. C'est un nouveau Comité.

Une voix: Il voulait dire le Comité permanent.

M. Dingwall: Je vois que vous avez l'oeil ouvert, monsieur le président.

Mme Bernatchez Tardif: Pour revenir au Comité directeur, il n'y a pas eu de motion le concernant, personne n'a encore été nommé pour en faire partie. Je propose qu'un Comité directeur soit créé pour s'occuper des affaires du Comité et qu'il soit formé d'un député de chaque parti de l'opposition et de deux députés du gouvernement.

Le président: Très bien. Je fais appel à mes pouvoirs de président et je nomme M. Dingwall, M. Cassidy, Mme Bernatchez Tardif et Mme Maily membres du Comité directeur, dont je ferai partie également à titre de président.

Mme Bernatchez Tardif: Qui est l'autre membre du . . .

Le président: Tout le monde est d'accord? Je crois qu'il faudrait maintenant passer à . . .